

**REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
du 10 Avril 2025**

Salle du conseil

Procès-verbal

Date de convocation : 28 mars 2025

Étaient présents : Philippe BERNARD, Maire ; Agnès BOISSON, Thierry CHAUVIGNÉ, Marie-Geneviève BOISSINOT, Dominique MARTIN, adjoints ; Laurent BOSSOREIL, Damien CHARBONNIER, Marie-Christine CHAUVIGNÉ, Édith GOUJON, : Damien GRELLIÉ, Gladys RÉVEILLÈRE, Olivier TURLAIS.

Absent : Néant.

Secrétaire de séance : Damien CHARBONNIER.

Mr le Maire expose au conseil municipal l'analyse financière au 31/12/2024 de Mr Le Magadou, Conseiller aux Décideurs Locaux.

1) Votes des budgets primitifs 2025 : Le conseil municipal adopte les budgets primitifs à l'unanimité chacun (votes à mains levées : 12 pour/0 contre/0 abstention)

Voir tableau à la fin du procès-verbal.

2) Subvention communale au Centre Socioculturel « Le Coin de la Rue » : le conseil municipal accorde un montant de 14 023,98 € pour les actions menées en 2025.

Une aide de 415,94 € est sollicitée pour la nouvelle action « Planning familial », le conseil municipal décide de mettre en attente l'attribution. L'assemblée souhaite connaître la position des communes du Vihiersois sur le plan financier et connaître un premier bilan de l'action proposée.

3) Piste cyclable Vihiers – Montilliers : une convention de superposition d'affectation d'une partie du domaine public départemental afin de permettre la gestion, l'exploitation et de réaliser des aménagements est cosignée entre le Département, Cholet Agglomération et la commune.

Le conseil accepte à l'unanimité les modalités de ladite convention.

4) Erratum délibération n°10 du 11 mars 2025 : une erreur matérielle a été commise sur le montant en chiffres de la participation aux frais de fonctionnement de l'école St Louis St Joseph, il sera rectifié pour lire 68 200,00 €. Le montant en lettres est correct.

5) Rénovation énergétique de la Maison Commune de Loisirs Le Lys : concernant les travaux, il est nécessaire de faire appel à un organisme pour La mission de contrôle technique du bâtiment et pour la mission de

coordination SPS. Le conseil municipal valide l'offre de prix de la société APAVE pour un montant total de 3 810,45 € H.T.

Tour de table des comptes rendus des commissions municipales et de Cholet Agglomération :

♦ **Voirie :** les travaux de la piste cyclable Vihiers – Montilliers reprennent le 28 avril pour se terminer fin août.

♦ **Espaces Verts :** l'installation du robot tonte et de l'antenne sont réalisées.

♦ **Culture :** Le circuit Baludik de Montilliers est en phase finale. Une inauguration est prévue le vendredi 23 mai à 18h30 à la salle annexe de la mairie.

Affaires diverses :

▫ **Vestiaires de football :** une procédure est lancée avec les assurances décennales de l'entreprise BAM et l'architecte Archidéa pour résoudre les problèmes d'évacuations des eaux usées.

▫ **Ecole St Louis St Joseph :** suite à la décision d'une fermeture de classe, une rencontre est programmée avec le bureau de l'école et la mairie à la DDEC d'Angers le 23 avril.

▫ **Parc éolien de St Paul du Bois :** la commune, située dans un rayon de 6 km du projet, est sollicitée pour participer au Comité de projet. Le conseil municipal décide de ne pas participer à ce groupe.

▫ **Commémoration du 8 mai :** la cérémonie avec le dépôt de gerbe est fixée à 11 h au Monument aux Morts.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée le jeudi 15 mai 2025 à 20h00.

BUDGETS PRIMITIFS 2025	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
COMMUNE	1 218 238,46 €	1 218 238,46 €	1 464 500,86 €	1 464 500,86 €
LOTISSEMENT LA FONTAINE II	206 996,33 €	206 996,33 €	121 658,25 €	121 658,25 €
PHOTOVOLTAÏQUE	4 588,90 €	4 588,90 €	17 500,00 €	17 500,00 €
LOTISSEMENT LE LYS	88 210,55 €	88 210,55 €	123 992,10 €	123 992,10 €